

Begeisterung für die Utrillo-Ausstellung in der Basler-Kunsthalle

Autor(en): **Bohny, Erik**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1942)**

Heft 7

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-626551>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une assemblée générale extraordinaire fut convoquée à Berne le 13 décembre 1941 qui adopta, par 49 voix contre 1, la proposition du comité central. Cette décision fut communiquée à l'office fédéral et le 29 décembre 1941 le département fédéral de l'économie publique publiait l'ordonnance n° 25, soumettant les peintres et les sculpteurs au régime des allocations pour perte de gain, en les rattachant aux caisses cantonales de compensation.

L'ordonnance entra en vigueur non pas le 1^{er} janvier comme prévu primitivement, mais le 1^{er} février 1942 et ceci parce que le taux des allocations fut augmenté à partir de février 1942. Ainsi se trouve réalisé le désir manifesté depuis longtemps par nos collègues astreints au service militaire, d'être placés au point de vue des allocations pour perte de gain, sur le même pied que leurs camarades d'autres professions.

Le projet d'une exposition du Don national suisse, dont parlait d'une manière détaillée notre rapport précédent, a été repris par le D. N. S. Une commission composée de représentants du D. N. S., de délégués de la société des P. S. A. S., Blailé, Burgmeier, Prochaska, Détraz, et de celle des Femmes peintres, sculpteurs et décorateurs, tint plusieurs séances. Les artistes, membres de ces deux groupements, furent à nouveau et avec grand succès, sollicités de céder gratuitement des œuvres. A l'ouverture de l'exposition, le 11 octobre 1941 à Berne, 782 œuvres (689 peintures, aquarelles et œuvres graphiques, et 93 sculptures) plus 30 ouvrages d'art décoratif furent montrées au public. L'exposition fut ensuite transportée à Neuchâtel, Zurich, Bâle, Lucerne et Saint-Gall et il se vendit pour près de 50.000 francs d'œuvres. En même temps fut lancée la loterie de 300.000 billets, dont les deux tiers environ purent être placés. Il y a lieu d'observer que plusieurs cantons n'autorisèrent pas la vente des billets sur leur territoire. Les lots étaient constitués par les 613 œuvres non vendues, d'une valeur allant de 10 à 3.800 francs (valeur totale fr. 156.382.—) et par 30.000 planches graphiques, dont le plus grand nombre fut acheté aux artistes, d'une valeur totale d'au moins 60.000 francs. Le tirage eut lieu le 15 juin 1942 à Berne. Suivant les indications du D. N. S., le bénéfice net peut être supputé à fr. 180.000.— environ qui seront partagés par parts égales entre le D. N. S. et la caisse de secours pour artistes suisses, qui recevraient ainsi chacun 90.000 francs. C'est donc un brillant résultat, témoignant à nouveau de la générosité des artistes ; ils prouvent ainsi qu'ils ne font pas que de quémander mais savent aussi donner.

Si dans des rapports annuels précédents il fallut faire mention d'une certaine tension de nos relations avec la société suisse des beaux-arts ou plutôt avec sa commission administrative, nous sommes heureux de constater aujourd'hui que les différends existant depuis quelques années purent être complètement aplanis grâce à des entretiens personnels des présidents des deux groupements. L'exposition régionale de 1942 de la société suisse des beaux-arts fut organisée sur la base de notre convention de juillet 1922 relative à la composition du jury et le président de la société suisse des beaux-arts déclara que sa société était disposée à s'en tenir à la rotation des expositions, établie en 1933 et rappelée par le président de la commission fédérale des beaux-arts dans son discours d'ouverture de l'exposition nationale des beaux-arts de 1941 à Lucerne.

Cette 20^e exposition nationale des beaux-arts eut lieu, pour la première fois en deux groupes, à Lucerne au cours de l'été 1941. On a beaucoup parlé et beaucoup écrit à son sujet. Le vœu d'une réorganisation du salon fut exprimé de plusieurs côtés surtout parce que, du fait du nombre toujours plus grand des envois, le jury se trouve placé devant une tâche presque surhumaine et que toutes les œuvres méritant par leur qualité d'être exposées, ne peuvent l'être, faute de place. Des propositions et des suggestions intéressantes ont été faites, dans l'*Art suisse* et ailleurs, en vue d'une réorganisation de notre salon fédéral. La solution de ce problème délicat sera la tâche du département fédéral de l'intérieur et de la commission fédérale des beaux-arts.

Le comité central se réunit cinq fois en séance au cours de l'exercice. Diverses affaires administratives furent en outre liquidées à des entrevues entre le président central, le vice-président Burgmeier et le secrétaire.

Le C. C. et avec lui la société tout entière, subit une perte cruelle par le soudain décès, le 30 avril dernier, de son collègue James Vibert, membre depuis 1928 du C. C. dont il ne manquait les séances que tout à fait exceptionnellement et par force majeure seulement,

maladie ou séjour à l'étranger. A l'exception d'un de ses membres, le C. C. assista *in corpore* aux funérailles de James Vibert au cimetière de Carouge. Nous conserverons le meilleur souvenir de ce cher et bon collègue.

L'effectif des membres s'est peu modifié. Lors de la dernière assemblée générale, notre société comptait 658 membres actifs ; 18 furent admis à Soleure en 1941. Pendant l'exercice, nous avons eu à enregistrer 8 décès et 8 démissions ; le nombre des membres actifs est donc aujourd'hui de 660. Celui des membres passifs est à ce jour de 858 y compris 32 à vie. Il y eut en 1942, 29 admissions dont 3 de membres à vie, se répartissant par sections comme suit : Argovie 1 (à vie), Berne 7, Neuchâtel 5, Fribourg 1, Vaud 1 (à vie), Zurich 14 dont 1 à vie. Il y eut chez les passifs 27 décès et démissions, dont 3 transferts dans la catégorie des membres actifs. Vers la fin de l'année 1941 la section de Genève admit 10 nouveaux passifs qui ne sont pas compris dans les 29 admissions de 1942.

L'estampe remise chaque année à nos membres passifs fut exécutée en 1941 par Giovanni Bianconi sous forme d'un bois gravé.

Neuchâtel, juin 1942.

Le secrétaire général.

Begeisterung für die Utrillo-Ausstellung in der Basler-Kunsthalle.

In die gute Ausstellung zu drängen
kommt sich unsre basler Künstlerschaft.
Viele herrliche Utrillo hängen
an den Wänden. Echte Künstlerschaft.

Strassen, Strassen vielfach leere Strassen
nur auf Karton meistens hingemalt.
Ja die Kunst misst halt mit eignen Massen.
diese Kartons werden hoch bezahlt,

denn der Kenner, bald gepackt getroffen,
anerkennt das « Vollblut » das hier schuf.
Auch der Künstler anerkennt hier offen :
das ist nun Berufung statt Beruf.

Armer Schöpfer, manchmal so betrunken,
dass man ihn versorgen musste schnell.
Doch er malte in sich selbst versunken,
Ansichtskarten nehmend als Modell.

Malen musste er. In seinem Blute
lag das schon von seiner Mutter her,
selber Malerin und anerkannte, gute,
doppelt schöpferisch, welch selbte Ehr.

Lasst zu seinen Werken mich nun wenden.
Schön, kein Henker-Kritiker zu sein,
der da glaubt mit seinen Tintenhänden
ob der Malerhand zu stehn, oh Pein.

Vor Utrillo kann ihm das vergehen !
(grossen Meistern zahlt er zwar Tribut,
aber wird er sie auch ganz verstehen ?)
Uns den Malern gibt Utrillo Mut :

Hell- und Dunkel-Spannung, grosse Flächen,
krustige Materie, warm und kalt
voll Geheimnis Töne so zu brechen
in Nüancen, dass doch voller Halt

alles in dem grossen Ton gelassen,
bis ins Kleinste ständig Farbenspiel
in den Hauptklang richtig einzupassen,
ist das nicht ein wundervolles Ziel ?

Also prägt er ein der Strassen Reihen,
Weg und Mauerwerk, wie Dach und Baum.
Seiner Pinsel Macht weiss noch zu weihen
simpelstes Motiv zu Bild im Raum.

Nicht abstrakter Geist war hier am Werke,
Künstlersinn und impulsive Tat
macht Utrillos künstlerische Stärke
und wer holt sich da nicht gerne Rat ?

Lasst uns denn die hohe Schau geniessen,
die vom Künstlerwesen Frankreichs zeugt,
lasst ins Herz den neuen Impuls giessen,
der sich dankbar vor dem Meister beugt !

Erik BOHNY, Basel.